

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Broadway Inc.	Numéro de permis 2009805	Date d'inspection Le 07 octobre 2022	
Nom de l'établissement Halte scolaire élémentaire Mgr-Lang		Numéro de téléphone (506) 473-4055	
Adresse 1365 chemin Tobique Drummond NB E3Y 2P4			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
21 Les activités quotidiennes de l'établissement agréé sont délibérément planifiées et documentées et elles répondent aux aptitudes, aux besoins et aux intérêts de chaque enfant.	21	31 août 2022	
Commentaires : Présentement, la halte est fermée pour l'été. Des idées de planifications et documentations ont été données lors de l'inspection de renouvellement. Un suivi sera fait par la mentore au courant de l'année scolaire.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin.	24(1)(b)(ii)	31 août 2022	24 mai 2022
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
33(3) L'exploitant d'un établissement agréé rédige chaque mois un plan concernant l'entre- tien et la vérification de tout équipement fixe, lequel comporte les renseignements suivants : a) les dates de vérification et de réparation; b) les mesures à prendre et celles qui ont été prises; c) le nom du membre du personnel qui a procédé aux vérifications.	33(3)	31 août 2022	
Commentaires : La grille pour sept. 2022 a été remis lors de l'inspection de renouvellement. Le parc de l'école est utilisé. Présentement la halte est fermée pour l'été. La vérification du parc devra être débuté en septembre.			

Commentaires généraux
La halte est présentement fermée pour l'été. Un suivi est fait par courriel. Certains éléments de non conformité seront vérifié plus tard à l'automne par la mentore (planification, documentation et vérification mensuelle du parc). Le permis peut être renouvelé.

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 15 août 2022

Date

original signé par

Le 15 août 2022

Jean-Denis Tardif

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date